



# Elections professionnelles Renault Lardy

## La CGT Lardy

### 1<sup>ère</sup> organisation syndicale

08/02/19

Voici les principaux résultats des élections professionnelles 2019 de Renault Lardy.

#### Evolution des catégories professionnelles et participation

% de votants	2015	2019
Total	71,6%	79,4%

Entre 2015 et 2019 il y a eu une évolution importante des populations. Le 1<sup>er</sup> collège (professionnels) s'est encore réduit (-60% avec seulement 57 votants). Le 3<sup>ème</sup> collège (ingénieurs et cadres) est au même niveau que le 2<sup>ème</sup> (ETAM). En 2015, il y avait 58% d'ETAM pour 42% de cadres.

Fait notable et positif, la participation atteint cette année un niveau très élevé avec près de 80% de votants ! C'est un signal encourageant pour la vitalité sociale du site de Lardy.

#### Résultats des élections professionnelles

La CGT est la 1<sup>ère</sup> organisation du site de Lardy avec 39% des voix pour les titulaires du CSE (voir au verso pour le détail). La CFDT (30,0%) passe devant la CFE/CGC (24,7%) et SUD (6,3%) ne passe pas le seuil de représentativité (<10%).

Les résultats de la CGT sont le travail de toute l'équipe des élus, mais aussi de tous ses syndiqués, candidats et sympathisants qui participent à l'activité syndicale de manière régulière. C'est le vote de tous les salariés qui partagent une partie de nos préoccupations, de nos revendications et de nos actions.

**Merci à tous nos électeurs pour leur confiance et leur soutien**

#### Les élus CGT au CSE (Comité Social et Economique)

1 <sup>ère</sup> coll. Titulaire	1 <sup>ère</sup> coll. Suppléant	2 <sup>ème</sup> coll. Titulaire	2 <sup>ème</sup> coll. Suppléant
ZUCALLI Christophe	MINOIS Olivier	BACHETTA Bernard	BIECHLE Edith
		NEGRERIE Hélène	MOITY Laurent
		CEZARD-SIBILLOT Frédéric	LE GUERN Jean-Christophe
		LHUIILLERY Mickael	RAYMOND Vincent
		ALAOUI Rachid	RIGAUD Marc
		CHAUVIN Julien	LECOCQ Sébastien
		MEUDIC Vincent	
3 <sup>ème</sup> coll. Titulaire	3 <sup>ème</sup> coll. Suppléant		
GRIMALDI Florent	DOGNIN Caroline		
LE BOITE Florence	GARDILLOU Laurent		
	DOUAILLER Benoît		

Une équipe d'élus motivés pour informer, revendiquer et construire les mobilisations nécessaires pour faire entendre la voix des salariés. En commençant par le prochain débrayage sur les salaires autour de la 2<sup>ème</sup> réunion des Négociations Annuelles Obligatoires du 15 février !

#### Pas de jaloux dans l'Alliance, Ghosn aurait aussi tapé dans les caisses de Renault !

La direction Renault était bien silencieuse depuis 3 mois et seule celle de Nissan semblait « accabler » l'ancien PDG. Mais les scandales commencent aussi à s'accumuler chez Renault ! *L'Express* a révélé que RNBV (filiale Renault-Nissan basée en Hollande) avait versé à Rachida Dati une rémunération de... 600 000 euros pour des « conseils d'avocat » entre 2009 et 2013 (soit en 4 ans, l'équivalent de 25 ans de salaire cumulé d'un travailleur à 2000 euros par mois).

Et c'est *Le Figaro* qui a révélé mercredi que la location du Grand Trianon à Versailles pour le re-mariage de C. Ghosn en 2016 aurait été financée par Renault. Il s'agirait d'une « contrepartie » évaluée à 50 000 euros (utilisée à des fins absolument personnelles) d'un mécénat payé par Renault. Pour nos rallonges, pas d'argent ; pour nos moyens de travail, pas d'argent ; pour améliorer notre environnement de travail, pas d'argent. Mais pour payer le mariage du PDG, là, il y en avait !

Pour Ghosn, la presse parle d'indemnités de départ pouvant aller jusqu'à 30 millions d'euros. Pour nous, le serrage de ceinture depuis 2013 et quelques maigres % d'augmentation cette année ?

**Il faut que nous soyons nombreux lors du prochain débrayage sur les salaires, pour dire très fort que nous en avons assez du « tout pour eux, rien pour nous » !**



## Elections Comité Social et Economique de Lardy

Selon que l'on compare les résultats 2019 aux résultats 2015 du CE (Comité d'Etablissement) ou des DP (délégués du Personnel), les deux instances étant dorénavant fusionnées dans le CSE, on observe une baisse ou un maintien du score de la CGT sur le site.

	2019 CSE titulaire	2015 CE titulaire	Delta CSE 2019 / CE 2015	2015 DP titulaire	Delta CSE 2019 / DP 2015	2015 Nombre d'élus CE titulaire	2019 Nombre d'élus CSE titulaire
<b>CGT</b>	<b>39,0 %</b>	<b>49,3 %</b>	-10,3%	<b>40,4 %</b>	-1,4%	4	10
CFE/CGC	<b>24,7 %</b>	23,8 %	+0,9%	26,6 %	-1,9%	2	5
CFDT	<b>30,0 %</b>	21,3 %	+8,7%	24,6 %	+5,4%	2	7
SUD	<b>6,3 %</b>	5,6 %	+0,7%	8,4 %	-2,1%	0	0

### Représentativité syndicale sur l'établissement

La représentativité syndicale peut avoir une grande importance puisqu'elle détermine la validité des accords locaux. Depuis 2015, le calcul de la représentativité (basé sur le score en CE titulaire en excluant les syndicats avec score <10%) permettait à la CGT d'être >50%. Pour que la plupart des accords locaux puissent s'appliquer, il fallait donc la signature de la CGT.

Avec les résultats 2019, la signature de la CFDT et de la CFE-CGC suffit pour que ce soit le cas. Nous serons donc attentifs à ce que ces accords (qui peuvent concerner des sujets importants comme le temps de travail et relèvent bien souvent du chantage) ne portent pas atteintes aux salariés.

#### Vote par collèges séparés

Plusieurs salariés nous ont remonté qu'ils ne comprenaient pas les raisons du vote par collèges : les professionnels, les ETAM et les ingénieurs&cadres séparés et obligés de voter pour des candidats différents.

Depuis longtemps déjà, la CGT-Lardy est défavorable au vote par collèges séparés et demande un collège unique regroupant les salariés de toutes les catégories professionnelles.

Mais l'évolution des textes législatifs et l'opposition de la direction n'ont pas permis de l'imposer cette année encore.

	% en 2015	% en 2019
<b>CGT</b>	<b>52.2%</b>	<b>41.6%</b>
CFE/CGC	25.2%	26.4%
CFDT	22.6%	32.0%
SUD	<10% donc non représentatif	

### Mise en place du C.S.E à Lardy

Comme nous l'avons indiqué avant les élections, nous pensons qu'il est nécessaire de respecter le vote des salariés. Pour la gestion du CSE, le poste de secrétaire est essentiel et il doit revenir à la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale. Suite aux résultats des élections, la CGT présentera donc un candidat (Bernard BACHETTA, secrétaire du CE actuel) pour le poste de secrétaire du CSE.

L'arrivée du CSE en lieu et place du CE, des DP et du CHSCT et les résultats de ces élections vont très fortement complexifier la mise en place du CSE à Lardy. Nous avons d'ores et déjà proposé une réunion intersyndicale aux organisations représentatives afin de travailler au plus tôt sur cette mise en place.

**Sur ces sujets comme sur les questions des salaires, de l'emploi et des conditions de travail, les élus CGT seront auprès des salariés pour créer du « collectif » et défendre les intérêts de l'ensemble des salariés du site.**